



## RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE PREVILLE POUR L'ANNÉE 2014-2015

Conseil d'établissement de l'école Préville  
139, rue d'Alsace  
Saint-Lambert (Québec)  
J4S 1M8

Le 22 juin 2015

En conformité avec l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique (L.I.P.), le Conseil d'établissement (C.E.) de l'école Préville présente son rapport annuel pour l'année 2014-2015. Ce rapport est un bilan des activités du Conseil d'établissement durant cette période. Il sera acheminé à la commission scolaire Marie-Victorin et également mis à la disposition des parents et du personnel de l'école.

Les membres du Conseil d'établissement pour l'année 2014-2015 étaient :

Parents :

Mesdames, Geneviève D'Amours, Julie Poulin, Sophie Rochon, Jane Roundell, Catherine Roy  
Monsieur, Daniel Fontaine.

Enseignantes :

Mesdames Élise Courchesne, Amélie Denis-Cossette, Marie-Pier Gagné  
Monsieur Daniele Capoti

Personnel du service de garde :

Madame Sophie Gagnon, Responsable du service de garde

Personnel de soutien :

Monsieur Éric Paquin, Technicien en éducation spécialisé

Direction :

Madame Karen de Champlain  
Madame Guylaine Sansoucy, directrice-adjointe (2 journées /semaine)

Personnel professionnel :

Aucun représentant du personnel professionnel n'étant disponible, ce poste a été occupé par un enseignant.

Aucun représentant de la communauté n'a siégé sur le conseil d'établissement durant l'année.

Lors de la séance du 22 octobre 2014, madame Catherine Roy a été élue présidente du Conseil d'établissement.

## Introduction

L'année 2014-2015 a été bien remplie pour les membres du Conseil d'établissement. Tout d'abord, plusieurs travaux importants liés à l'infrastructure de l'école ont eu lieu, notamment la pose de nouvelles fenêtres et la plantation d'arbres dans la cour d'école. Relativement au curriculum pédagogique, les membres du conseil d'établissement ont suivi avec attention le déroulement de l'année scolaire pour les élèves de 6e année, lesquels prenaient part pour la première fois à un programme incluant l'anglais "accru". De ce côté, les constats sont favorables et le programme a été reconduit pour la prochaine année scolaire. Concernant la vie scolaire, des parents se sont mobilisés et ont formé un organisme de participation des parents (OPP) plus formel et plus organisé. Le travail effectué par ces parents bénévoles a été remarquable et mérite d'être souligné. Cela a grandement contribué à la qualité de l'environnement scolaire.

Toutefois ce qui aura retenu le plus l'attention des membres du Conseil d'établissement, ce sont les nombreuses coupures budgétaires imposées par le gouvernement, tant du côté du service de garde que du budget école. Les membres du Conseil d'établissement ont déploré à maintes reprises l'enveloppe budgétaire insuffisante avec laquelle la direction de l'école doit composer. Les conséquences sont importantes tant pour les élèves que pour le personnel enseignant: manque de spécialistes, matériel désuet, ressources matérielles en piètre état, etc.

Enfin, notons qu'en raison du redécoupage scolaire effectué par la Commission scolaire Marie-Victorin, 36 élèves de l'école Préville fréquenteront plutôt l'école Rabeau lors de la prochaine année scolaire puisque l'adresse civique de ces enfants fait dorénavant partie du territoire de l'école Rabeau.

Néanmoins l'année s'est bien déroulée et l'ensemble des affaires courantes du C.E. a été rondement mené, sans écueil particulier.

À noter que les séances du Conseil sont publiques et ont lieu à l'école. Les dates de ces séances, ainsi que l'ordre du jour sont affichés à la porte d'entrée de l'école et au service de garde, publiés dans le bulletin d'information (Info-Préville) destiné aux parents et mis en ligne sur le site web de l'école. Huit séances régulières ont eu lieu au cours de l'année. Les procès-verbaux de chaque séance ont été rédigés et dûment adoptés sans opposition.



## Thèmes abordés et gestes du Conseil

### 1. Application du régime pédagogique

#### Grille matière

La grille horaire de l'année 2014-2015 est reconduite pour l'année 2015-2016. Le tableau ci-dessous illustre la maquette horaire pour l'année à venir.

Matière	Préscolaire	1re année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Français	Éveil	9 h 30	9 h 30	9 h 30	9 h 30	9 h 30	8 h
Mathématiques		7 h	7 h	7 h	7 h	7 h	6 h 30
Anglais		1 h	1 h	1 h 30	1 h 30	2 h	5 h
Arts plastiques		1 h	1 h	1 h	1 h	1 h	1 h
Musique		1 h 30	1 h 30	1 h	1 h	1 h	1 h
Éducation physique et à la santé	30 min	2 h	2 h	2 h	2 h	1 h 30	1 h 30
Éthique et culture religieuse	Éveil	1 h	1 h	1 h	1 h	1 h	30 min
Univers social		1 h	1 h	1 h	1 h	1 h	30 min
Science et technologie		1 h	1 h	1 h	1 h	1 h	45 min
TOTAL	23,5 h	25 h	25 h	25 h	25 h	25 h	25 h

#### Communications aux parents

Les communications ont été faites selon le plan établi, lequel privilégie l'envoi de documents électroniques et par le fait même, sont en accord avec la désignation « d'école verte Bruntlant » de notre établissement. Les informations envoyées électroniquement sont aussi déposées sur le site web de l'école. Exceptionnellement, certains documents « papier » sont déposés dans les sacs d'école des enfants. Enfin, notons que l'Info-Parents, le petit journal via lequel la direction de l'école fait état de divers éléments de la vie scolaire a été revampé et arbore dorénavant un look attrayant.

### 2. Application des programmes d'études établis

Rien à signaler.

### 3. Utilisation des ressources allouées (en fonction du plan de réussite de l'établissement)

- Ressources financières — Allocations (aide aux devoirs, école en forme et en santé, soutien linguistique, plan d'action en lecture...).
- Ressources humaines  
Avec 543 élèves à l'école, les membres du Conseil d'établissement sont d'avis que la direction puisse bénéficier d'un ou d'une adjointe à la direction, sur une base plus régulière que les deux journées hebdomadaires actuellement accordées. Les règles d'allocations budgétaires sont malheureusement très strictes et n'ont pas permis d'aide particulière sur ce point.

Les ressources allouées par la commission pour 2014-2015 incluait :

- 2 postes de T.E.S. pour un total de 55 h
- 20 % de tâche en psychoéducation
- 20 % de tâche en psychologie
- 150 % de tâche en orthopédagogie
- 20 % de tâche en orthophonie

Matériel didactique

- Achat de matériel de lecture pour les classes de 2<sup>e</sup> année.
- Grâce au Fonds Prévile, des romans ont été achetés pour les cercles littéraires pour les divers niveaux.
- Du matériel pédagogique a été acheté pour soutenir les professionnels de l'école.

Aménagements physiques (entretien du bâtiment, amélioration locative, bibliothèque)

- De nouvelles fenêtres ont été installées sur l'ensemble du bâtiment.
- Soutenue par le Fonds de l'école Prévile et grâce à l'aide de plusieurs parents bénévoles, plus de 15 arbres ont été plantés dans la cour d'école, finalisant ainsi le processus d'aménagement de la cour amorcée il y a 2 ans. Ces arbres créent des zones d'ombre et enjolivent la cour.
- Des plates-bandes ont aussi été aménagées encore grâce au soutien de plusieurs parents bénévoles.

4. Utilisation des manuels et du matériel approuvés par le ministre

Utilisation conforme aux recommandations du Ministère de l'Éducation, des loisirs et des sports.

5. Frais chargés aux parents

a) Principes d'encadrement sur les frais retenus par l'école

Les principes retenus par l'école sont calqués sur ceux de la Politique d'encadrement sur les frais chargés aux parents.

b) Résultat de l'application

Des efforts ont été réalisés cette année afin de minimiser les coûts. Comme par le passé, le coût des activités scolaires oscille autour de 60 \$, sauf pour les classes de 6<sup>e</sup> année qui participent à un camp de fin d'année.

6. Évaluation des apprentissages et de l'application des épreuves ministérielles

a) Taux de réussite des élèves

Rien à signaler.

b) Facteurs explicatifs des résultats obtenus

Rien à signaler.

c) Mesures correctives envisagées

Rien à signaler.



## 7. Projet éducatif

Le projet éducatif en vigueur a été poursuivi.

## 8. Autres

### a) Réalisations de l'école (sportives, culturelles, etc.)

Des réalisations rassembleuses et enrichissantes malgré de nombreuses contraintes physiques sont à porter au crédit de l'équipe-école principalement et aussi à celui des parents bénévoles.

- ✓ Le projet thème de l'année : « Les Fables de La Fontaine »
- ✓ L'organisation des services complémentaires;
- ✓ La collecte de fonds durant l'Halloween au bénéfice de Leucan;
- ✓ Poursuite d'une programmation renouvelée en éducation physique ;
- ✓ La dictée P.G.L.;
- ✓ La semaine « Boîte à lunch sans déchets »;
- ✓ La participation aux cubes Énergie Pierre Lavoie;
- ✓ La semaine des enseignants (collations et petites attentions destinées aux enseignants grâce à la collaboration des parents et du personnel du service de garde);
- ✓ La semaine des Services de Garde avec l'implication des enseignants, des élèves, de la direction et aussi du personnel du service de garde pour rendre cette semaine dynamique et agréable;
- ✓ Le travail du comité de la valorisation qui a identifié des élèves méritants pour 6 thèmes différents, tous en lien avec les fables de La Fontaine.
- ✓ Les diners « Noël » et "Cabane à sucre" réunissant plus de 20 parents bénévoles chacun pour assister tant à la cafétéria qu'au service auprès des élèves et enseignants;
- ✓ Le troisième pique-nique du Fonds Prévile, conviant tous les parents et le personnel à un moment convivial et festif en fin d'année;
- ✓ Projets d'entrepreneuriats dans les classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.

### b) Comités conjoints et autres activités bénévoles :

Chapeautés par l'OPP, de nombreux sous-comités contribuent à la qualité de la vie à l'école.

- ✓ Comité Pédiculose (trois campagnes par année);
- ✓ Cliniques de vaccination;
- ✓ Bénévoles à la bibliothèque;
- ✓ Organisation et gestion des activités parascolaires, trois saisons;
- ✓ Reconnaissance du personnel enseignant et du service de garde par des gâteries ou autres attentions particulières lors des semaines thématiques de chacun ;
- ✓ Soutien direct en classe lors d'activités spéciales;

### c) Politiques internes

L'équipe-école a pris bonne note de ces interventions en montrant la convergence des pratiques et en intégrant les éléments nouveaux.

Pour mémoire, la politique s'inscrit toujours dans le cadre de la Politique des saines habitudes de vie de la Commission scolaire Marie-Victorin.

d) Relation avec la communauté

Enjeu entourant la circulation automobile autour de l'école

La circulation automobile autour de l'école reste problématique. Des parents refusent de respecter les divers règlements du Code de la route et l'interdiction de circulation dans la cour avant et dans le stationnement. La circulation sur la rue de Bourgogne reste difficile. Les deux débarcadères (avenue du Béarn et rue du Poitou) sont illégalement utilisés comme stationnements. Les membres du Conseil d'établissement ont travaillé de concert avec les représentants de la ville et de la commission scolaire Marie-Victorin afin d'identifier des solutions viables à ces problèmes. Il est à noter que la CSMV est très impliquée dans l'identification et l'implantation de solutions concrètes pour la sécurité des enfants.

La CSMV procédera à des travaux de réaménagement qui auront lieu au cours de l'été 2015. Les membres du conseil d'établissement ont bon espoir que ces aménagements vont améliorer la sécurité des enfants.

La deuxième phase des travaux est encore en négociation avec la ville de St-Lambert et ne pourra pas réalistement être complétée cet été.

## Conclusion

Plusieurs activités et événements ont teinté l'année scolaire 2014-2015, généralement pour le plus grand bien des élèves. Il importe néanmoins de mentionner que le contexte politique actuel entourant le milieu de l'éducation inquiète les membres du Conseil d'établissement. Les coupures budgétaires sont répétitives et influencent malheureusement la vie scolaire, malgré la bonne volonté d'une direction et d'une équipe-école hors pair. Les membres du Conseil d'établissement sont d'avis que l'école Préville doit bénéficier d'une enveloppe budgétaire plus importante afin d'offrir un environnement stimulant aux élèves et attentif à leurs besoins. Nul besoin d'indiquer que les compressions budgétaires ont aussi un impact important sur l'ensemble du personnel, enseignant et non enseignant. Il sera intéressant de suivre ce dossier lors de la prochaine année scolaire et les membres du prochain Conseil d'établissement auront possiblement à se pencher sérieusement sur les meilleurs moyens de dénoncer ces coupures, sans pour autant affecter négativement le cheminement scolaire des élèves, lequel doit demeurer la priorité.

Dans les dernières années, la question des surplus d'élèves a souvent été au coeur des discussions du Conseil d'établissement de l'école Préville. Certes, le redécoupage scolaire réalisé cette année était nécessaire, mais sera possiblement insuffisant puisque le nombre d'élèves dans les écoles primaires publiques de St-Lambert semble être encore en croissance. Il sera nécessaire de continuer à suivre ce dossier. Il faut aussi mentionner que des élèves devront changer d'école pour l'année 2015-2016. Les membres du Conseil d'établissement sont conscients des impacts que cela peut avoir pour certains enfants et souhaitent sincèrement que la transition se fasse le plus sereinement possible pour tous. Les directions des trois écoles de St-Lambert ont d'ailleurs mis en place les mécanismes nécessaires pour que cette transition se fasse sans heurt.

En conclusion, l'école Préville est un milieu où il fait bon apprendre et grandir. Le niveau de réussite des élèves, leur engagement dans différents projets et la qualité des initiatives proposées par l'équipe-école chaque année en font foi. L'implication de nombreux parents bénévoles contribue aussi à la qualité de notre école. Cette année, sans l'OPP, plusieurs projets n'auraient pas vu le jour.

Au risque de reprendre une phrase inscrite dans un rapport précédent... Ensemble, continuons, car comme le dit bien le proverbe africain... ça prend tout un village pour élever un enfant.



Catherine Roy, présidente du Conseil d'établissement, école Prévile.